

Déclaration liminaire AU CHSCT du 14 Octobre 2013

Le Comité Technique Ministériel s'est réuni le 8 octobre sous la présidence de Monsieur Moscovici, en présence de Messieurs Cazeneuve et Hamon.

Les ministres ont présenté le Projet de Loi de Finances 2014 pour les directions de Bercy.

Il se caractérise par une poursuite de la politique d'austérité où les agents des ministères économiques et financiers voient leurs moyens amputer de façon drastique :

- 2 564 suppressions d'emplois,
- 4% de crédits de fonctionnement,
- 2,6% de crédits d'investissement,
- 5% de crédits d'intervention,
- 0,4% de crédits de rémunérations.

Face à de telles annonces, bien difficile pour le Ministre d'accréditer l'idée que les services pourront mieux remplir leurs missions !

Les crédits de l'action sociale et de la politique de la santé, sécurité au travail sont certes maintenus au même niveau, mais leur non revalorisation depuis des années revient, là encore, à amoindrir les capacités d'action dans un domaine plus que jamais indispensable aux agents.

Tout au long de ce Comité technique, FO Finances a surtout relevé plusieurs contradictions dans les discours des ministres dont voici quelques exemples :

Plaider pour une résorption des déficits publics pour que la France garde sa souveraineté et dans le même temps confirmer que ce budget est placé sous l'oeil inquisiteur de la Commission Européenne,

Assurer maintenir l'intégralité des missions tout en supprimant 10% d'emplois de plus qu'en 2013,

Soutenir que les démarches stratégiques directionnelles ont été élaborées dans une étroite concertation, alors qu'à la DGFIP et à la DGDDI, le dialogue social a été quasi-inexistant depuis près d'un an sur ce sujet,

Ouvrir une négociation sur les risques psycho sociaux et refuser de reconnaître que les suppressions d'emplois en sont la principale cause,

Maintenir un budget à l'identique dans le domaine de l'action sociale, de la politique de la santé et de la sécurité et dans le même temps poursuivre les suppressions d'emplois dans ce réseau de prévention et de proximité,

Poursuivre un plan égalité professionnelle sans à aucun moment se donner les moyens budgétaires pour parvenir à mettre en oeuvre des propositions concrètes,

Impossible dans ces conditions de trouver la moindre cohérence dans ce PLF 2014, si ce n'est celle de l'austérité budgétaire à durée indéterminée !

Force est de constater dans ce contexte, que les agents des Finances connaîtront encore une année 2014 où il leur sera demandé de faire toujours plus avec encore moins.

stratégique", Initiée par nos ministres via les Directeur Généraux, elle n'est rien d'autre que la mise en musique d'une politique de diminution de tous les moyens.

Cette démarche, que notamment la DGFIP qualifie de « *pragmatique pour conduire la nécessaire adaptation du réseau* », marque un recul sans précédent du service public républicain rejoignant en cela un plan d'ensemble plus vaste défini par la Modernisation de l'Action Publique et l'acte III de la Décentralisation.

Les mots même contenus dans une des versions pourtant light présentée de cette démarche « *Nous participons à l'effort collectif en réalisant là où c'est possible des économies de fonctionnement, en répartissant de manière équitable notre contribution sur les emplois, et en renforçant la maîtrise de nos processus et de notre organisation budgétaire...* » sont clairs et se traduisent immédiatement dans les faits :

1988 suppressions d'emplois annoncées pour la DGFIP en 2014 (soit 9116 en 4 ans). Cela fera combien pour le département ? Vous comptez faire fonctionner vos services combien de temps dans ces conditions, Madame la Présidente ?

En ce qui concerne les Douanes ce n'est pas mieux. Pour ne reprendre qu'un passage du discours de nos ministres : « Il est clair que des agents devront se trouver une autre affectation au sein de la DGDDI, voire une autre administration. Une cellule d'accompagnement personnalisé sera mise en place. » Croyez vous que ces agents vont être sereins si on y ajoute l'annonce de la suppression de près de 400 emplois?

C'est dans ce contexte que vous nous réunissez aujourd'hui pour ce CHSCT.

Mais comment allez-vous nous expliquer, Madame la Présidente, l'impact de ces suppressions d'emplois tant sur les missions cela nous vous en reparlerons dans les instances directionnelles, que sur les conditions de travail des agents, point relevant des CHSCT ?

Chaque agent des Finances Publiques sait pertinemment que son avenir professionnel et son bien être sont menacés par la réduction des dépenses publiques qui se poursuivra encore en 2014.

Sans abondement des moyens humains et budgétaires, les Finances Publiques auront surtout une démarche claudicante, à défaut d'être stratégique.

Pour **FO Finances**, il faut mettre fin à cette dangereuse stratégie. Il faut maintenir les missions exercées, arrêter les réorganisations et les restructurations, et mettre enfin en adéquation les moyens humains et matériels. Cela ne sera possible qu'en stoppant la politique de destruction insidieuse des services et que par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des baisses de crédits budgétaires.

En CT de réseau, a été retenu le principe de négociation sur les risques psycho-sociaux. Quant on voit à quoi l'étude menée localement a abouti du fait même de l'occultation d'éléments majeurs de ces risques, cela nous laissent perplexes.

Le CHST d'aujourd'hui est l'illustration de l'avenir dans ses points de l'ordre du jour.

Voilà plus de 3 CHS que nous échangeons en vain sur une réorganisation aux Douanes de services sur Nîmes, rejetée par les agents. On va traiter des fermetures de sites, de regroupements de services mais allons nous nous pencher sur les dégâts psychologiques des agents, et donc sur leur bien être, objet du CHSCT.

D'ailleurs la délégation FO Finances³⁴ rappelle que seuls les points hygiène de sécurité et les conditions de travail relèvent de cette instance. Nous ne souhaitons nullement que cette dernière se substitue au CT directionnel.

La délégation FO Finances 34 condamne toute tentative d'utilisation détournée des crédits déconcentrés par les Présidents des CHSCT locaux, à des fins de fonctionnement normal des services. Les crédits CHSCT ne doivent pas devenir la variable d'ajustement de la mise en conformité des locaux, engendrée en particulier par les réformes de structures.

Or plusieurs propositions de ce CHSCT en sont l'illustration.

Enfin, FO Finances³⁴ souhaite que le CHS CT 34 soit le lieu d'échanges réels sur les points et sur les crédits réservés aux actions tels que définis comme relevant de cette instance. Que le dialogue soit de qualité avec le respect réciproque de tous les acteurs. C'est l'intérêt des agents des Finances qui doit prévaloir.